

CONTRAT DE CONSTRUCTION (À forfait)

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉAMBULE	14
0.00 INTERPRÉTATION	15
0.01 Terminologie.....	15
0.01.01 Accord Intergouvernemental.....	15
0.01.02 Attestation de Revenu Québec [<i>clause facultative</i>].....	16
0.01.03 Certificat de Réception Avec Réserve.....	16
0.01.04 Certificat de Réception Sans Réserve.....	16
0.01.05 Changement.....	16
0.01.06 Chantier.....	16
0.01.07 Contrat.....	16
0.01.08 Échéancier.....	16
0.01.09 Équipement.....	17
0.01.10 Force Majeure.....	17
0.01.11 Gestionnaire de Projet.....	17
0.01.12 Information Confidentielle.....	17
0.01.13 Institution Financière.....	18
0.01.14 Loi.....	18
0.01.15 Manquement.....	18
0.01.16 Matériaux.....	19
0.01.17 Meilleurs Efforts.....	19
0.01.18 PARTIE.....	19
0.01.19 Personne.....	19
0.01.20 Personne Liée.....	19
0.01.21 Plans et Devis.....	19
0.01.22 Professionnel.....	19
0.01.23 Professionnel Désigné.....	20
0.01.24 Propriété Intellectuelle.....	20
0.01.25 Renseignement Personnel.....	20
0.01.26 Représentants Légalx.....	20
0.01.27 Sous-Contrat.....	20
0.01.28 Sous-Traitant.....	20
0.01.29 Taux Préférentiel [<i>clause facultative</i>].....	20
0.01.30 Travaux.....	21
0.02 Primauté.....	21
0.02.01 Contrat et accords verbaux.....	21
0.02.02 Conflits entre documents techniques.....	21
a) Ordre à respecter.....	21
b) Autorité du Professionnel.....	22

0.03	Juridiction	22
0.03.01	Assujettissement	22
0.03.02	Non conformité.....	22
	a) Divisibilité	22
	b) Disposition alternative.....	22
0.04	Généralités	22
0.04.01	Cumul	22
0.04.02	Dates et délais.....	23
	a) De rigueur	23
	b) Calcul.....	23
	c) Reports	23
	d) Demande.....	24
0.04.03	Références financières.....	24
0.04.04	Renvois	24
0.04.05	Genre et nombre	24
0.04.06	Titres.....	24
0.04.07	Présomptions	24
0.04.08	Connaissance	25
0.04.09	Approbation.....	25
1.00	OBJET	25
1.01	Octroi	25
1.02	Conditions.....	25
	1.02.01 Requises par le MAÎTRE D'OUVRAGE	25
	1.02.02 Requises par l'ENTREPRENEUR.....	25
	1.02.03 Choix	26
1.03	Licence.....	26
2.00	CONTREPARTIE.....	26
2.01	Travaux	27
	2.01.01 Prix	27
	2.01.02 Ventilation des coûts	27
2.02	Licence.....	27
2.03	Ajustement.....	27
	2.03.01 Règle.....	27
	2.03.02 Autres entrepreneurs.....	28
	2.03.03 Sous-Traitants et fournisseurs	28
	2.03.04 Matières dangereuses	28
	2.03.05 Demande de Changement.....	28
	2.03.06 Détermination de la valeur	28
	2.03.07 Coût de la main-d'oeuvre, des Matériaux et de l'Équipement.....	29
	2.03.08 Négociation de la valeur d'un Changement	30
	a) Détermination unilatérale	30
	b) Avis de différend	30

2.04	Fin du Contrat	30
2.04.01	Travaux et biens fournis	30
2.04.02	Matériaux et frais de démobilisation	31
2.04.03	Profits ou dommages	31
3.00	MODALITÉS DE PAIEMENT	31
3.01	Procédure	31
3.01.01	Demande de paiement	31
3.01.02	Contenu obligatoire	31
3.01.03	Déclaration solennelle	31
3.01.04	Certificat de paiement	32
3.01.05	Preuve d'assurance	32
3.01.06	Paie ment	32
3.01.07	Quittance partielle	32
3.01.08	Réserve	32
3.01.09	Vérification	32
3.01.10	Intérêt	33
3.01.11	Ordre de Changement	33
3.02	Retenues	33
3.02.01	Détermination du montant	33
3.02.02	Hypothèques légales	35
3.02.03	Sous-Traitant hors Québec	35
3.02.04	Demande d'indemnisation	35
3.03	Travaux différés	36
3.04	Lieu	36
3.05	Délégation de paiement [<i>clause facultative</i>]	36
3.06	Fin du Contrat	36
3.06.01	Restitution d'avance	36
3.06.02	Compensation	36
3.07	Indemnité	36
4.00	SÛRETÉS	37
4.01	Garanties	37
4.01.01	En faveur du MAÎTRE D'OUVRAGE	37
4.01.02	En faveur de l'ENTREPRENEUR	37
4.01.03	Ajustement	37
4.01.04	Maintien	38
4.02	Publicité	38
4.03	Appropriation	38
4.04	Préavis à la caution	38
4.04.01	Demande d'exécution	38
4.04.02	Indemnisation	38
5.00	ATTESTATIONS RÉCIPROQUES	39

5.01	Statut	39
5.02	Capacité	40
5.03	Effet obligatoire	40
5.04	Résidence	40
5.05	Statut canadien	40
5.06	Assurances	40
5.07	Prête-nom	41
5.08	Divulgateion	41
5.09	Procédures judiciaires	41
6.00	ATTESTATIONS DU MAÎTRE D'OUVRAGE	41
6.01	Statut	41
6.02	Capacité	42
6.03	Effet obligatoire	42
6.04	Résidence	43
6.05	Statut canadien	43
6.06	Assurances	43
6.07	Prête-nom	43
6.08	Divulgateion	43
6.09	Procédures judiciaires	43
7.00	ATTESTATIONS DE L'ENTREPRENEUR	44
7.01	Autorisation de contracter de l'Autorité des marchés financiers (AMF)	44
7.02	Attestation de Revenu Québec [<i>clause facultative</i>]	44
7.03	Permis, licences et autres autorisations	44
7.04	Ressources	44
7.05	Établissement au Québec	44
7.06	Conflits de travail	45
7.07	Propriété Intellectuelle	45
8.00	OBLIGATIONS RÉCIPROQUES	45
8.01	Représentant	45
8.02	Collaboration	45
9.00	OBLIGATIONS DU MAÎTRE D'OUVRAGE	45
9.01	Accès aux Plans et Devis	46
9.01.01	Transmission	46
9.01.02	Obtention de permis	46
9.01.03	Compléments	46
9.02	Accès au Chantier	46
9.03	Gestionnaire de Projet	46
9.04	Ingérence	46
9.05	Matières dangereuses	46
9.05.01	Présomption	46

9.05.02	Contrôle et divulgation	47
9.05.03	Prévention contre exposition	47
9.05.04	Élimination ou neutralisation	47
9.06	Autres entrepreneurs	47
9.07	Évaluation et acceptation	47
9.07.01	Droit de refus	47
	a) Procédure	47
	b) Motif sérieux	47
9.07.02	Avis	48
9.07.03	Exécution par un tiers	48
9.08	Demande de Changement	48
9.09	Non-responsabilité	48
9.09.01	Portée	48
9.09.02	Exception	48
10.00	OBLIGATIONS DE L'ENTREPRENEUR.....	48
10.01	Maintien de l'autorisation de contracter de l'AMF	49
10.02	Conformité	49
10.02.01	Lois applicables	49
10.02.02	Permis et autorisations	49
	a) Obtention	49
	b) Maintien	49
	c) Formalités	49
	d) Sous-Traitants	50
10.02.03	Commission de la Construction du Québec	50
10.02.04	CSST	50
	a) Exigence	50
	b) Respect	50
	c) Attestation ASP Construction	50
	d) Avis à la CSST	50
	e) Attestation	50
10.02.05	Loi sur le tabac	51
10.03	Assurance	51
10.03.01	Responsabilité civile générale	51
10.03.02	Chantier	52
	a) Souscription et maintien	52
	b) Couverture	52
10.03.03	Preuve d'assurance	52
10.03.04	Émetteur	52
10.03.05	Avis préalable	52
10.03.06	Maintien de la responsabilité	52
10.04	Information Confidentielle	53
10.04.01	Engagement	53
10.04.02	Fin du Contrat	54

10.05	Régie du projet.....	54
10.05.01	Maîtrise des Travaux	54
	a) Portée	54
	b) Collaboration	54
	c) Ingénieur-conseil	54
10.05.02	Direction des Travaux	54
	a) Surintendant et contremaîtres	54
	b) Délégation de pouvoirs	55
	c) Remplacement	55
10.05.03	Réunions de Chantier	55
	a) Fréquence	55
	b) Participation obligatoire	55
	c) Rapports ou comptes rendus	55
10.05.04	Autres entrepreneurs	55
	a) Coordination	55
	b) Échéancier	56
	c) Dénonciation	56
10.05.05	Conflits d'intérêts	56
	a) Engagement d'éviter	56
	b) Avis	56
	c) Portée	56
10.06	Matériaux et Équipement.....	56
10.07	Plans et Devis	57
10.08	Échéancier.....	57
	10.08.01 Contenu	57
	10.08.02 Remise	57
	10.08.03 Respect	57
	10.08.04 Suiwi	57
	10.08.05 Mise à jour continue	57
10.09	Délai de réalisation des Travaux.....	58
	10.09.01 Point de départ.....	58
	10.09.02 Cas de prolongation.....	58
	10.09.03 Autorisation.....	58
10.10	Installations temporaires	58
10.11	Meilleurs Efforts	58
10.12	Dessins et instructions	59
	10.12.01 Disponibilité	59
	10.12.02 Vérification	59
	10.12.03 Maintien de responsabilité	59
	10.12.04 Annotations	59
10.13	Santé et sécurité	59
	10.13.01 Programme de prévention	59
	a) Élaboration	59
	b) Remise	60

	c) Veille de conformité	60
	10.13.02 Équipement de protection.....	60
	10.13.03 Avis au MAÎTRE D'OUVRAGE	60
10.14	Protection des personnes et des biens	60
	10.14.01 Étendue.....	60
	10.14.02 Réparation	61
	a) Aux frais de l'ENTREPRENEUR.....	61
	b) Aux frais du MAÎTRE D'OUVRAGE	61
10.15	Main d'œuvre.....	61
	10.15.01 Autorité	61
	10.15.02 Qualifiée et quantité suffisante.....	61
	10.15.03 Exclusions	61
	a) Anciens employés.....	61
	b) Motif sérieux de refus.....	62
	10.15.04 Entrée et sortie.....	62
	10.15.05 Identification	62
	10.15.06 Conduite	62
	10.15.07 Responsabilité	62
10.16	Sous-Traitants et fournisseurs.....	62
	10.16.01 Répartition des Travaux	62
	10.16.02 Responsabilité	63
	10.16.03 Effet.....	63
	10.16.04 Éligibilité.....	63
	a) Attestation de Revenu Québec [<i>clause facultative</i>].....	63
	b) RENA [<i>clause facultative</i>]	63
	c) Registre des personnes non admissibles aux contrats publics [<i>clause facultative</i>].....	63
	d) Licence d'entrepreneur.....	63
	e) Liste initiale	64
	f) Liste modifiée.....	64
	10.16.05 Engagements	64
	10.16.06 Opposition.....	65
	10.16.07 Réserve.....	65
	10.16.08 Proportion.....	65
10.17	Transport.....	65
	10.17.01 Usage permis de camions.....	65
	10.17.02 Permis requis	65
10.18	Signature et enseignes [<i>clause facultative</i>].....	65
	10.18.01 Annonce du projet	65
	10.18.02 Interdiction	66
	10.18.03 Enseigne publicitaire	66
	10.18.04 Signature	66
10.19	Condition du sous-sol	66
	10.19.01 Avis	66

10.19.02	Examen du Professionnel Désigné	66
10.20	Protection des lieux environnants	66
10.21	Prévention des infections nosocomiales	67
10.22	Inconvénients	67
10.23	Bornes et niveaux	67
10.24	Découpages, percements et réparations	67
10.24.01	Responsabilité	67
10.24.02	Personnel qualifié	67
10.24.03	Présomption	67
10.25	Échantillons, essais et dosages	68
10.25.01	Soumission et identification	68
10.25.02	Approbation préalable	68
10.25.03	Transmission des résultats	68
10.25.04	Coûts des essais supplémentaires imprévus	68
10.26	Propreté [<i>clause facultative</i>]	68
10.26.01	Étendue	68
10.26.02	Intempéries	68
10.26.03	Fin des Travaux	69
10.27	Matières dangereuses	69
10.27.01	Responsabilité	69
10.27.02	Retard	69
10.27.03	Expert indépendant	69
10.28	Découverte	70
10.28.01	Reconnaissance	70
10.28.02	Renonciation	70
10.28.03	Remise du bien	70
10.29	Inspection	70
10.29.01	Droit d'accès	70
10.29.02	Personnes autorisées	70
10.29.03	Travaux recouverts	70
10.29.04	Spécifique	71
10.29.05	Générale	71
10.29.06	Frais	71
10.29.07	Remise	71
10.30	Suspension des Travaux	71
10.31	Refus des Travaux	72
10.31.01	Retrait	72
10.31.02	Réparation	72
10.32	Ordre de Changement	72
10.32.01	Interdiction	72
10.32.02	Exécution immédiate	72
10.32.03	Condition	72
10.33	Manuels d'instructions	72
10.34	Garantie	73

10.34.01	Durée	73
a)	ENTREPRENEUR	73
b)	Fournisseur	73
10.34.02	Début de la période	73
10.34.03	Vices cachés et malfaçons	73
a)	Responsabilité.....	73
b)	Avis de défectuosité	73
10.35	Indemnisation	74
10.35.01	Dénonciation	74
10.35.02	« Perte »	74
10.35.03	Portée.....	74
10.35.04	Procédure.....	75
11.00	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.....	75
11.01	Cession sujette à autorisation.....	75
11.02	Cession préautorisée	76
11.03	Force Majeure	76
11.03.01	Exonération de responsabilité.....	76
11.03.02	Prise de mesures adéquates	76
11.03.03	Droit de l'autre PARTIE	76
11.04	Relations entre les PARTIES.....	77
11.04.01	Contrôle	77
11.04.02	Aucune autorité	77
11.05	Exécution complète	77
11.06	Recours	77
11.06.01	Choix	77
11.06.02	Aucune restriction	78
11.07	Propriété Intellectuelle.....	78
11.08	Directive de Chantier	78
11.08.01	Émission	78
11.08.02	Demande de changement	78
11.08.03	Formulaire	78
11.09	Substitution et équivalence de Matériaux	79
11.09.01	Approbation préalable	79
11.09.02	Démonstration	79
11.09.03	Interdiction	79
11.09.04	Ordre de Changement.....	79
11.10	Démolition et démantèlement.....	79
11.11	Réception des Travaux	79
11.11.01	Avec réserve.....	79
a)	Conditions préalables	79
b)	Demande d'inspection	80
c)	Travaux différés	80
i)	Liste	80

	ii) Retenue.....	81
	d) Documents à fournir	81
	e) Émission	81
11.11.02	Sans réserve.....	81
	a) Demande d'inspection	81
	i) Avis	81
	ii) Frais d'inspection subséquente	81
	b) Déroulement	81
	c) Émission	82
11.12	Prise de possession	82
11.12.01	Anticipée	82
	a) Choix du MAÎTRE D'OUVRAGE.....	82
	b) Accord de l'ENTREPRENEUR.....	82
	c) Formulaire d'entente.....	82
11.12.02	Sur indication	82
12.00	DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	82
12.01	Avis.....	82
	12.01.01 Transmission	82
	12.01.02 Réception.....	83
12.02	Résolution de différends.....	83
	12.02.01 Négociations de bonne foi.....	83
	12.02.02 Médiation	83
	a) Nomination commune	84
	b) Nomination par un tiers.....	84
	c) Engagement du médiateur	84
	d) Règles	84
	e) Échange de renseignements.....	84
	f) Honoraires et frais	84
	g) Représentant	85
	h) Confidentialité	85
	i) Règlement.....	85
	12.02.03 Arbitrage	85
	a) Avis.....	86
	b) Réponse	86
	c) Nomination d'un troisième arbitre.....	86
	d) Sous-contrats	86
	e) Confidentialité	87
	f) Audition.....	87
	g) Décision	87
	h) Frais	87
	i) Dispositions supplétives	87
12.03	Élection	87
12.04	Exemplaires	88

12.05	Modification	88
12.06	Non renonciation	88
12.07	Transmission électronique	88
13.00	FIN DU CONTRAT	88
13.01	De gré à gré	88
13.02	Résolution	88
13.03	Résiliation	89
	13.03.01 Au gré du MAÎTRE D'OUVRAGE	89
	13.03.02 Sans préavis	89
	13.03.03 Avec préavis	90
13.04	Effets de la résiliation	90
13.05	Recours possibles	90
	13.05.01 Choix	90
	13.05.02 Garanties et obligations	91
13.06	Prise de possession du Chantier	91
	13.06.01 Prérrogative	91
	13.06.02 Responsabilité	91
14.00	ENTRÉE EN VIGUEUR	91
15.00	DURÉE	91
	15.01 Travaux	91
	15.02 Survie	91
16.00	PORTÉE	91

LISTE DES ANNEXES

	PAGE
ANNEXE 0.01.05 – DEMANDE DE CHANGEMENT	94
ANNEXE 0.01.08 – ÉCHÉANCIER	95
ANNEXE 0.01.21 – PLANS ET DEVIS.....	96
ANNEXE 2.03.08 – ORDRE DE CHANGEMENT	97
ANNEXE 3.01.01 – DEMANDE DE PAIEMENT	99
ANNEXE 3.01.03 – DÉCLARATION SOLENNELLE	101
ANNEXE 3.01.04 – CERTIFICAT DE PAIEMENT	103
ANNEXE 3.01.07 – QUITTANCE PARTIELLE	104
ANNEXE 3.02.01 – QUITTANCE FINALE	105
ANNEXE 4.01.01 – CAUTIONNEMENT	106
ANNEXE 4.02 – AVIS AUX SALARIÉS, SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS	111
ANNEXE 10.03.01 – AVENANT DE POLICE D’ASSURANCE SUR LA RESPONSABILITÉ CIVILE	112
ANNEXE 10.03.02 – AVENANT DE POLICE D’ASSURANCE DE CHANTIER.....	114
ANNEXE 10.05.04 – LISTE DES AUTRES ENTREPRENEURS	116
ANNEXE 10.15.04 – LISTE DE SOUS-TRAITANTS	117
ANNEXE 11.08 – DIRECTIVE DE CHANTIER	119
ANNEXE 11.11.01 – CERTIFICAT DE RÉCEPTION AVEC RÉSERVE.....	121
ANNEXE 11.11.02 – CERTIFICAT DE RÉCEPTION SANS RÉSERVE	123

○○○○○

CONTRAT DE CONSTRUCTION intervenu en la ville de, province de Québec, Canada.

ENTRE: V1 (*nom de la personne physique*), (*occupation*), domicilié(e) et résidant au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*);

OU

V2 (*nom ou dénomination sociale*), personne morale dûment constituée selon la *Loi sur les* (*nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée*), ayant sa principale place d'affaires au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), et dûment immatriculée sous le numéro (.....) conformément à la *Loi* (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle la société par actions est immatriculée*);

OU

V3 (*nom ou dénomination sociale*), personne morale dûment constituée selon la *Loi sur les* (*nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée*), ayant son siège social au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), et dûment immatriculée sous le numéro (.....) conformément à la *Loi* (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle la société par actions est immatriculée*), représentée par (*nom du représentant*), son (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin;

OU

V4 (*nom ou dénomination sociale*), personne morale dûment constituée selon la *Loi sur les* (*nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée*), ayant son siège social au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), et dûment immatriculée sous le numéro (.....) conformément à la *Loi* (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle la société par actions est immatriculée*), représentée par (*nom du représentant*), son (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin tel qu'il(elle) le déclare [OU tel

MAÎTRE D'OUVRAGE	ENPREPRENEUR

qu'indiqué dans l'extrait de résolution de l'administrateur unique [OU du conseil d'administration]]];

OU

V5 (*nom commun*), [société en nom collectif], **OU** [société en commandite représentée par (*nom de son commandité*), son commandité], **OU** [société en participation], **OU** [coentreprise], **OU** [collaboration], **OU** [toute autre groupement de personnes] exploitant une entreprise par l'exercice d'une activité économique organisée à caractère commercial, dûment formée selon le [Code civil du Québec] OU [le régime de droit commun applicable] OU [toute autre législation applicable], ayant sa principale place d'affaires au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), et dûment immatriculée (*selon le cas*) sous le numéro (.....) conformément à la Loi (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle est immatriculée*), représentée par (*nom du représentant*), son (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin tel qu'il le déclare, **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions des associés de la société en nom collectif], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] du commandité de la société en commandite], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions des associés de la société en participation], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] de chacun des participants à la coentreprise], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration] de chacun des collaborateurs à l'accord de collaboration], **OU** [tel qu'indiqué dans les extraits de résolutions des membres de tel autre groupement de personnes];

CI-APRÈS DÉNOMMÉE LE « MAÎTRE D'OUVRAGE »;

ET : (*identification de l'entrepreneur*);

CI-APRÈS DÉNOMMÉE L' « ENTREPRENEUR »;

CI-APRÈS COLLECTIVEMENT DÉNOMMÉES LES « PARTIES ».

PRÉAMBULE

LES PARTIES DÉCLARENT CE QUI SUIT :

MAÎTRE D'OUVRAGE	ENTREPRENEUR

- A) Le MAÎTRE D’OUVRAGE œuvre dans le domaine de (description du secteur d’activités de cette partie);
- B) L’ENTREPRENEUR œuvre dans le domaine de (description du secteur d’activités de cette partie);
- C) Le MAÎTRE D’OUVRAGE souhaite (description des travaux de construction requis et description du projet) sur les lieux de (nom du lieu où le projet sera réalisé) situé à (adresse du lieu où le projet sera réalisé);
- D) L’ENTREPRENEUR consent, sur une base non exclusive [OU exclusive] et moyennant compensation financière, à effectuer une telle prestation pour le compte du MAÎTRE D’OUVRAGE;
- E) Les PARTIES désirent consigner les modalités de leur entente à ce sujet dans un écrit sous seing privé;
- F) Les PARTIES désirent que cet écrit s’interprète comme un contrat de gré à gré.

V1 (Version abrégée) À CES FINS, LES PARTIES CONVIENNENT CE QUI SUIT :

OU

V2 (Version détaillée) À CES FINS, EU ÉGARD AUX ATTESTATIONS RÉCIPROQUES ET AUX ATTESTATIONS SPÉCIFIQUES DES PARTIES, LE CAS ÉCHÉANT, CONTENUES AUX PRÉSENTES, LES PARTIES, SOUHAITANT ÊTRE AINSI LIÉES ENTRE ELLES, CONVIENNENT CE QUI SUIT :

0.00 INTERPRÉTATION

0.01 Terminologie

À moins d’indication contraire dans le texte ou d’incompatibilité avec celui-ci, les mots et expressions commençant par une majuscule dans le Contrat ou dans toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci s’interprètent comme suit :

0.01.01 Accord Intergouvernemental

désigne tout accord de libéralisation des marchés conclu entre le Québec et un autre gouvernement;

MAÎTRE D’OUVRAGE	ENTREPRENEUR

0.01.02 Attestation de Revenu Québec [clause facultative]

désigne une attestation émise par Revenu Québec qui indique qu'à sa date de délivrance, la Personne mentionnée sur cette attestation a produit les déclarations et les rapports qu'il devait produire en vertu des Lois fiscales et qu'elle n'a pas de compte payable en souffrance à l'endroit de Revenu Québec, notamment lorsque son recouvrement a été légalement suspendu ou lorsque des dispositions ont été convenues avec elle pour en assurer le paiement et qu'elle n'est pas en défaut à cet égard;

0.01.03 Certificat de Réception Avec Réserve

désigne un écrit signé par une personne habilitée à cette fin par le MAÎTRE D'OUVRAGE attestant la réception avec réserve des Travaux;

0.01.04 Certificat de Réception Sans Réserve

désigne un écrit signé par une personne habilitée à cette fin par le MAÎTRE D'OUVRAGE attestant la réception sans réserve des Travaux;

0.01.05 Changement

désigne un ajout, un retrait ou toute modification touchant les Travaux sans affecter fondamentalement la portée générale du Contrat, inscrit sur le formulaire « Demande de changement » reproduit à l'annexe 0.01.05;

0.01.06 Chantier

désigne l'emplacement où sont exécutés les travaux prévus au Contrat et comprend les environs immédiats utilisés par l'entrepreneur pour ses installations temporaires, le dépôt des Matériaux ou le remisage de l'Équipement;

0.01.07 Contrat

désigne le présent contrat incluant le préambule et ses annexes, toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci, ainsi que toutes les modifications qui peuvent lui être apportées à l'occasion par les PARTIES, conformément à l'article 12.05 du Contrat;

0.01.08 Échéancier

désigne le calendrier d'exécution des Travaux convenu avec le MAÎTRE D'OUVRAGE, allant du début de ceux-ci jusqu'à la réception de l'Ouvrage, joint à l'annexe 0.01.08 des présentes et comprend toute modification de celui-ci pendant la durée du Contrat;

MAÎTRE D'OUVRAGE	ENPRENEUR